

CHAUSSURES Dolly
20, rue de Lannoy
ROUBAIX

Journal de l'Action Française

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et Extrême-Orient..... 3 mois, 22,00; 6 mois, 40,00; 1 an, 76,00
France et Belgique..... 22,00; 42,00; 80,00

ABONNEMENTS REDACTION - ANNONCES

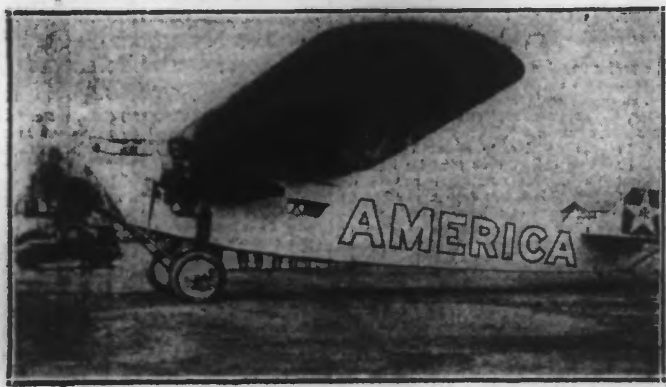
ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6
TOURCOING..... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 67.07.

Chèques postaux 87 Lille

BOCK - PILSEN MUNICH
PELICAN
LES MEILLEURES BIERES EN BOUTEILLES
A. VIELVOYE
TOURCOING
TELEPHONE 676

LES GRANDS RAIDS AERIENS

LE COMMANDANT BYRD a quitté l'Amérique pour Paris



L'AVION « AMERICA » (Wide World photos.)

New-York, 29 juin. — Le commandant Byrd est parti à 5 h. 25, heure locale, de Roosevelt-Field, à destination de Paris, sur son avion « America ».

Le départ s'est effectué dans d'excellentes conditions.

UN EXPERT MECANICIEN

CACHE A BORD DE L'APPAREIL?
Londres, 29 juin. — D'après une dépêche de New-York à l'agence Reuters, il y aurait eu, au cours des derniers préparatifs qui précèdent le départ de l'aviateur Byrd, un moment de grande confusion et d'agitation lorsqu'on annonça que, outre le commandant Byrd et les membres de l'équipage, M. Harold Kluckade, expert-mécanicien,

Les caractéristiques de l'appareil

Voici le poids du matériel, de l'équipement et du personnel naviguant de l'« America ».

Poids à vide.....	2.643 kilos
Essence (5.000 litres).....	3.234 —
Huile (250 litres).....	217 k. 600
Équipage quatre personnes.....	557 k. 600
Viures et eau.....	63 k. 600
2 barques pneumatiques.....	8 k. 180
Fusées-signaux.....	4 k. 535
Appareil photo.....	3 k. 630
2 chronomètres.....	2 k. 750
Instrument navigation.....	3 k. 175
Total.....	6.710 kilos

suit un peu plus de 4.000 kilos de charge utile.

L'installation de T.S.F.

Une installation de T. S. F. a été aménagée sur l'« America ».

La caractéristique de cet appareil est un dispositif automatique qui, sans cesse en action, répète sans interruption l'indication suivante : « W. T. W. T. » suivie d'un trait.

La longueur d'onde ayant été donnée, il sera constamment permis et sur mer, et sur terre de suivre l'hydravion dans son vol. Par conséquent, dans un rayon de 350 à 500 milles (630 à 900 kilomètres) le jour, et une distance beaucoup plus considérable la nuit, les bateaux qui ont un appareil de télégraphie sans fil pourront, sur une onde de 690 mètres, sur l'« America » dans son vol.

L'équipement est tel que des messages peuvent être envoyés sur des ondes différentes, allant de 600 à 690 mètres.

Il a été prévu d'autre part, de petits appareils de T. S. F. que chacun peut, en cas de naufrage, prendre à bord de son esquif en caoutchouc, pour signaler sa position en mer.

Les vivres

Les vivres et les équipements seront disposés sous les ailes.

Voici les victuailles qu'emportent les passagers: quatre poulets rôtis, douze sandwiches, quatre quarts de café chaud, quatre quarts d'eau chaude.

LA CARRIERE DU COMMANDANT BYRD

Le commandant Byrd, chef de mission est capitaine de frégate. Il est né à Winchester (Virginie) le 25 octobre 1883. Il appartient à l'une des plus anciennes et des plus glorieuses familles des Etats-Unis. Un de ses frères, Henri Byrd, est actuellement gouverneur de l'Etat de Virginie et son autre frère, onze autres.

LES PREMIERS RADIOS

New-York, 29 juin. — Un premier radiogramme portant l'heure: 6 h. 43 (heure américaine), annonça que le lieutenant Noville envoya à de courts intervalles des messages donnant le compte rendu de la marche de l'« America ». Ce message signalait en outre, que tout allait bien à bord.

LA TRAVERSEE DU PACIFIQUE

L'AVION DE MAITLAND EST ARRIVE A HONOLULU

Honolulu (Oregon), 29 juin. — S'ulvant un radio émanant de Pearl Harbor, l'avion du lieutenant Maitland, qui tente la randonnée San-Francisco-Iles Hawaii, se trouvait hier, mardi, à 21 heures (heure locale), à environ 900 milles au nord-est d'Honolulu.

DROUHIN VA TENTER LE RAID PARIS-NEW-YORK

Plusieurs journaux ont annoncé que l'aviateur Drouhin était sur le point de tenter de battre le record du monde de durée, avant d'essayer la traversée de l'Atlantique, du Bourget à New-York.

Les grandes solennités jubilaires de l'Université de Louvain

Louvain, 29 juin. — Le temps, cette fois, est beau. Les solennités de ce jour y gagnent, d'autant plus que, tout en gardant leur caractère élevé par la participation de tant de hauts personnages, elles vont atteindre plus particulièrement la foule. En effet, le couronnement solennel de la Vierge populaire à Louvain, « Sedes Sapientiae », associée plus intimement la population aux fêtes universitaires.

A l'Institut du Cancer

La journée de Mercredi a débuté par l'inauguration du nouvel Institut du Cancer. On sait que le nouvel Institut, fondé pour combattre à fond, une des plaies de l'époque, a été entouré dès ses débuts de la plus haute considération. Aussi de nombreux professeurs assistaient à son ouverture officielle, cérémonie très simple d'ailleurs. Ici les actes en disent plus que les paroles. M. Maisin, directeur, en fit l'historique et rappela son but: créer un centre de renseignement, un centre de traitement, un centre de recherche. Il remercia les donateurs et organisateurs et particulièrement Mgr Ladeuze.

Le Couronnement de la Vierge

Dans la Collégiale Saint-Pierre, reconstituée elle aussi, mais portant encore les traces de la sauvagerie tournaise, drapages, tentures, feuillages et fleurs forment une décoration poétique. Les roses dominent. Un autel est dressé contre le jubé, de façon à rendre plus visibles les cérémonies. La Vierge de Louvain, archaïque et naïve, comme toutes les Madones d'autrefois, se dresse à gauche, de chaque côté de l'autel, deux lions, pour l'archevêque et le nonce. Les invités sont placés



M. MAURRAS

Paris, 29 juin. — A l'« Action Française », ce soir à 18 heures, M. Maurras a fait les déclarations suivantes:

Ce qu'il importe de dire c'est que l'arrestation, sans motif légal, de M. Pujot, notre rédacteur en chef, n'est qu'une ruse, un chantage du Gouvernement, destiné à faire sortir Léon Daudet de sa retraite.

Le Gouvernement avec lequel nous avons été courtis, parce qu'il se dit d'union nationale, a spéculé sur la générosité de Daudet.

Il a fait arrêter Pujot dans l'espoir que Daudet se livrerait, pour ne pas permettre une injustice; mais la ruse est trop grossière. Daudet est en sûreté. Il ne l'auront pas.

Je suis, d'autre part, curieux de connaître quelle sera l'attitude des syndicats professionnels de presse, devant le fait de cette arrestation arbitraire.

Au domicile de M. Pujot, 31, rue Dombasle, la mère du rédacteur en chef de l'« Action Française » reside dans l'appartement avec un gouvernante et reçoit avec courtoisie; elle est âgée de 82 ans.

LES « LIGUES CLANDESTINES »

Les explications de M. Pujot

M. Maurice Pujot, rédacteur en chef de l'« Action Française », avait fait la déclaration suivante avant d'être arrêté:

« J'ai été très surpris en apprenant, tout à l'heure que l'« Action Française » possédait trois lignes téléphoniques que les magistrats enquêteurs aient cru devoir qualifier de « clandestines » ou de « mystérieuses ». En vérité, notre standard du cinquième étage totalise bien autrefois cinq lignes, les deux principales — Gutenberg 44-62 et 45-03 — étaient réservées au service de la ligne A. F. et les trois autres mises à la disposition d'organisations secondaires dépendant de notre maison, telles que la librairie installée, 12, rue de Rome. Ces trois lignes desservaient onze postes.

Chez les Sœurs de charité de Louvain

Vers midi, les autorités universitaires ont été reçues à l'asile des Sœurs de Charité de Louvain où, dans la plus grande simplicité, a été inauguré un nouvel asile, élevé dans l'ancien parc du vicomte de Spoelbergh.

Hommages à Mgr Ladeuze

M. Jaspard, Premier Ministre, a remis personnellement au nom du Roi, la plaque de Grand Officier de l'Ordre de Léopold, à Mgr Ladeuze.

Le corps professoral lui a offert son portrait, œuvre superbe due au peintre Josef Janssens.

Les docteurs « honoris causa »

Parmi les personnalités proclamées à docteurs honoris causa de l'Université, figurent MM. Van Vollem, Hoven, Brand Witlock, Adatti, Bédier, Hebellian, Pottier, Mals, Chastelin, Thamin, d'Ocaque, Termier et Le Châtelier, de l'Institut de France.

Une bombe explose à Lisbonne

Lisbonne, 29 Juin. — Au cours d'un incendie qui a éclaté dans le magasin d'un chiffonnier, une bombe de dynamite a éclaté. Il y a eu un tué et trois blessés.

LES POURPARLERS ECONOMIQUES FRANCO-ALLEMANDS

Le « Berliner Tageblatt » annonce que le directeur ministériel Posselt, chef de la délégation commerciale allemande à Paris, est parti hier soir de Berlin, pour rejoindre son poste.

M. Léon DAUDET serait passé à Namur se dirigeant vers Bruxelles

Bruxelles, 29 juin. — L'agence Belga signale, sous toutes réserves, que M. Léon Daudet, accompagné de deux de ses amis, aurait déjeuné à midi, dans un hôtel de Namur, où il serait arrivé en auto.

M. PUJO rédacteur en chef de l'« Action Française » EST ARRÊTÉ

Paris, 29 juin. — M. Pujot, de l'« Action Française », a été arrêté à une heure de l'après-midi, à son domicile.

Il a été conduit dans les locaux de la police judiciaire, pour être mis à la disposition de M. Villette, juge d'instruction.

Il n'y a eu aucun incident.

Il a été amené à 15 heures, au cabinet de M. Villette, juge d'instruction, qui l'a inculpé de complicité d'usurpation de fonctions et n'a procédé qu'à un simple interrogatoire d'identité.

DECLARATIONS DE M. MAURRAS

Paris, 29 juin. — A l'« Action Française », ce soir à 18 heures, M. Maurras a fait les déclarations suivantes:

Ce qu'il importe de dire c'est que l'arrestation, sans motif légal, de M. Pujot, notre rédacteur en chef, n'est qu'une ruse, un chantage du Gouvernement, destiné à faire sortir Léon Daudet de sa retraite.

LE QUOTIDIEN DE L'« ACTION FRANÇAISE »

Paris, 29 juin. — M. Barthélemy, commissaire divisionnaire à la police judiciaire, accompagné de plusieurs techniciens des P.T.T., a repris ce matin, à 9 heures, les vérifications commencées hier sur les standards de l'« Action Française ».

LES « LIGUES CLANDESTINES »

Les explications de M. Pujot

M. Maurice Pujot, rédacteur en chef de l'« Action Française », avait fait la déclaration suivante avant d'être arrêté:

« J'ai été très surpris en apprenant, tout à l'heure que l'« Action Française » possédait trois lignes téléphoniques que les magistrats enquêteurs aient cru devoir qualifier de « clandestines » ou de « mystérieuses ». En vérité, notre standard du cinquième étage totalise bien autrefois cinq lignes, les deux principales — Gutenberg 44-62 et 45-03 — étaient réservées au service de la ligne A. F. et les trois autres mises à la disposition d'organisations secondaires dépendant de notre maison, telles que la librairie installée, 12, rue de Rome. Ces trois lignes desservaient onze postes.

UNE PROTESTATION DE M. Léon DAUDET

L'« Action Française » communique cet extrait d'une lettre de M. Léon Daudet:

Je suis très agacé actuellement avec Delest comme un malfaiteur par M. Delest, c'est-à-dire celui-là même que j'accuse depuis quatre années, devant toutes les juridictions, d'avoir trempé dans le plus hideux, aujourd'hui le plus évident des crimes des temps modernes.

LES POURPARLERS ECONOMIQUES FRANCO-ALLEMANDS

Le « Berliner Tageblatt » annonce que le directeur ministériel Posselt, chef de la délégation commerciale allemande à Paris, est parti hier soir de Berlin, pour rejoindre son poste.

BILLET PARISIEN

Le vote de la loi militaire

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)
Paris, 29 Juin (Minuit)

« Au milieu des incidents d'ordre politique et judiciaire auxquels a donné lieu la mystification de la Saint-Jean, le vote de la loi militaire par la Chambre des députés a passé inaperçu du public.

Ce vote est pourtant extrêmement important. Important d'abord en lui-même puisqu'il permettra de remplir les conditions indispensables de la défense nationale; important aussi parce qu'il a donné raison au Gouvernement contre l'opposition socialiste dans la délicate question de la loi d'été.

La vraie bataille s'est livrée, en effet, sur le dernier article de la loi militaire, qui décide que le ministre de la Guerre préparera la réalisation des conditions indispensables à la réduction du service militaire. En bon français, ce texte signifie que le service d'un an ne peut être institué que si ces conditions indispensables ne sont pas remplies.

Tel n'était pourtant pas l'avis des socialistes qui, dans une pensée d'intérêt électoral, feignaient de croire que « conditions indispensables » avait un tout autre sens que « conditions préalables ». Autrement dit, les socialistes, bien qu'ils demandassent la suppression de l'article, avaient en réalité sans faire la grimace le texte de la loi ainsi rédigé: « qu'ils voyaient la possibilité de réduire la durée du service militaire « avant » que les « conditions indispensables » ne fussent remplies.

Dès lors, on voit tout le danger d'un pareil texte, dans les démagogues auraient pu s'emparer sur les suites pour compromettre dangereusement notre organisation militaire.

Ce danger fut aperçu par l'Assemblée qui, finalement, vota un amendement de M. Tranchard, spécifiant que « cette réduction devra précéder toute réduction de la durée du service. » Le malentendu que M. Renaudet et ses amis essayaient de créer est donc définitivement écarté.

Est-ce l'échec de la loi d'un an? Nullement. Personne, et M. Painlevé moins que tout autre, ne cherche à retarder une mesure qui sera bien accueillie du public, notamment dans les campagnes, où le défaut de main-d'œuvre se fait si cruellement sentir.

Mais, établir le service d'un an n'importe comment et à n'importe quel prix, ce n'est pas un acte digne de ce que nous ne saurions prendre une responsabilité aussi lourde.

Il faut féliciter la Chambre d'avoir, en l'occurrence, nettement compris son devoir et d'avoir suivi M. Poincaré et M. Painlevé dans la politique raisonnable qu'ils s'étaient engagés.

Fils de l'Eglise

M. René Bazin, après avoir enrichi notre littérature d'une remarquable série de romans qui, au rebours de tant d'autres, nous élèvent et nous réconfortent, a conçu le dessein très noble de mener la régénération actuelle, qu'il cherche je ne sais où et chez je ne sais qui des stimulants pour ranimer des énergies défaillantes, vers la source éternelle de la vitalité et de l'idéal.

Cette fontaine de jeunesse, la seule efficace, celle qui dérive du Christ, nous la voyons jaillissante dans la vie des Fils de l'Eglise. (1)

A quiconque observe l'état mental de notre génération, il est clair que c'est de Dieu qu'elle a le plus pressant besoin. Certes on est saisi d'admiration devant les étapes qu'elle a fait franchir à la science, devant les gains qu'elle a réalisés dans le domaine de l'inconnu, devant les applications qu'elle a tirées de ses découvertes au bénéfice de l'humanité. Mais son optimisme intellectuel n'est égalé que par sa détresse morale. Désempoignée, blasée, saturée jusqu'au dégoût de toutes sortes de jouissances, elle porte dans ses flancs un poison mortel. Elle a renversé la plupart des valeurs que la sagesse des siècles a prises jusqu'ici pour bases de la conduite morale. De la loi naturelle, de la conscience, du respect des autres et de soi-même, de l'honneur, elle a fait table rase. Et ce n'est pas nous, c'est un témoin qualifié, M. Fr. Mauriac qui, dans une conférence sur « Le Roman d'aujourd'hui », trace d'elle cette écorçante image: M. Fr. Mauriac, qui pour l'usage de ces gens tarés (dont nous espérons qu'il exagère le nombre) peuple ses œuvres de ces Phryniens sans grâce, de ces adolescents pervers avant leur première monnaie, de ces vieillards au cœur de pierre et au cerveau vide, frappés de léthargie mortelle, à l'image des lecteurs qui s'en délectent.

Or, si l'on veut conjurer le fléau de telles mœurs il n'y a qu'un moyen: faire retour à la vieille religion qui à tous les hommes de bonne volonté, dispense avec largesse, lumière, force et chaleur. Et c'est pourquoi M. R. Bazin fait une œuvre éminemment opportune en plaçant sous nos yeux quelques-uns des chefs-d'œuvre qu'elle a créés à travers les âges, faits et dans des siècles aussi troubles que le nôtre, et au milieu de crises aussi formidables que celles dont nous sommes les témoins.

Ces chefs-d'œuvre ce sont les saints. Que l'on entende par là ceux que l'Eglise a placés sur ses autels, ou ceux qui, moins glorieux, sont demeurés dans la pénombre, il n'importe: leur exemple à tous est le plus puissant des leçons. « Leur histoire est le plus grand trésor que nous possédions; celui de la sagesse humaine formée par l'école divine. »

Qu'on ne s'imagine pas que ces personnages fassent bande à part dans une catégorie de privilégiés.

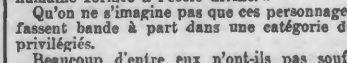
Beaucoup d'entre eux n'ont-ils pas souffert des maux qui nous tourmentent? Une sainte Marie-Madeleine et un saint Augustin ont-ils ignoré le moindre des affres qu'engendrent la volupté, le scepticisme, l'impuissance de la volonté, le dégoût de vivre? D'autres, gratifiés des dons les plus splendides de l'intelligence, n'ont-ils pas montré que le plus bel usage qu'on en puisse faire, c'est de l'employer au service de Dieu et du prochain? Et si d'autres enfin, comme le curé d'Arz, ne peuvent se glorifier de ces talents naturels auxquels le monde attache une importance exagérée, n'ont-ils pas été d'ardents semeurs de la vertu qui passe toutes les autres; la charité, cette image vivante de Dieu, la consolatrice de toutes les infortunes, la réparatrice de tous les torts, le ciment indestructible de toute société?

On lira dans le livre de M. R. Bazin, les portraits de ces véritables héros qui, soumis aux mêmes épreuves que nous, en sont sortis vainqueurs.

Le vol du diamant rose

LE VERDICT
KAUFER, DIX ANS DE RECLUSION, SOUTER, HUIT ANS
LA VEUVE SCHILL, CINQ ANS DE PRISON

Beauvais, 29 Juin. — Cette troisième audience du procès du diamant rose s'ouvre



KAUFER

devant un public plus nombreux que celui des précédentes audiences.

M. Robert Picot, au nom de l'Institut de France, prend le premier la parole. Il s'attarde surtout à répondre aux reproches d'injure adressés au conservateur du musée de Clamart.

Les mesures de surveillance ont été prises par le propriétaire même de Clamart, le duc d'Anville. Personne, depuis plus de 50 ans, n'avait pu penser qu'on pourrait s'introduire dans la salle de Gemmes. Il a fallu des conditions particulières de vigueur et d'adresse de la part des cambrioleurs pour que le vol fût réalisé.

« Vous êtes, conclut M. Picot, devant des accusés particulièrement redoutables. Ils ont réalisé ce que l'on considérait impossible. Je n'en voudrais insister. »

Le réquisitoire

M. de Girard, commence son réquisitoire. Il rappelle l'émotion que souleva dans le public l'annonce du vol du diamant rose.

Succèsivement on passe en revue le cambriolage de l'église de Metz, celui de l'église St-Martin à Saint-Dié, une visite à la villa du maire de St-Max, M. Lévis; le vol de 7.000 fr. de bijoux de bijoux à Blainville.

La responsabilité des « trois » accusés est entière, poursuit le procureur; M. Kauffer doit être mis hors de cause. Les témoins, vous les frappez; implacablement; pas de circonstances atténuantes, pour personne. M. Schill vous l'avez 5 ans en prison. Kauffer et Souter, ces bandits, vous les confondez dans la même peine comme ils ont été mis dans l'accomplissement de leur forfait: 20 ans de travaux forcés pour chacun (Seustation).

Après les plaidoiries des défenseurs, les débats sont clos. Les accusés se lèvent et expriment leurs regrets. Neuf questions sont posées au jury qui se retire à 10 h. 30 dans la salle de délibérations.

A 17 h. 35 le jury rapporte un verdict de culpabilité en ce qui concerne les trois inculpés. Kauffer et Souter obtiennent les circonstances atténuantes. Par un vote, le jury décide, à l'unanimité, la Cour d'accorder le sursis à M. Schill.

La Cour d'assises de l'Oise a rendu l'arrêt suivant dans l'affaire du diamant rose:

Kauffer est condamné à dix ans de réclusion;

Souter est condamné à huit ans de réclusion;

La veuve Schill est condamnée à cinq ans d'emprisonnement et 5.000 fr. d'amende. Elle obtient le sursis.

La partie civile obtient les dommages et intérêts qu'elle a demandés.

L'audience est levée à 18 h. 10, sans incident.

Le vol du diamant rose

LE VERDICT

KAUFER, DIX ANS DE RECLUSION, SOUTER, HUIT ANS
LA VEUVE SCHILL, CINQ ANS DE PRISON

Beauvais, 29 Juin. — Cette troisième audience du procès du diamant rose s'ouvre



KAUFER

devant un public plus nombreux que celui des précédentes audiences.

M. Robert Picot, au nom de l'Institut de France, prend le premier la parole. Il s'attarde surtout à répondre aux reproches d'injure adressés au conservateur du musée de Clamart.

Les mesures de surveillance ont été prises par le propriétaire même de Clamart, le duc d'Anville. Personne, depuis plus de 50 ans, n'avait pu penser qu'on pourrait s'introduire dans la salle de Gemmes. Il a fallu des conditions particulières de vigueur et d'adresse de la part des cambrioleurs pour que le vol fût réalisé.

« Vous êtes, conclut M. Picot, devant des accusés particulièrement redoutables. Ils ont réalisé ce que l'on considérait impossible. Je n'en voudrais insister. »

Fils de l'Eglise

M. René Bazin, après avoir enrichi notre littérature d'une remarquable série de romans qui, au rebours de tant d'autres, nous élèvent et nous réconfortent, a conçu le dessein très noble de mener la régénération actuelle, qu'il cherche je ne sais où et chez je ne sais qui des stimulants pour ranimer des énergies défaillantes, vers la source éternelle de la vitalité et de l'idéal.

Cette fontaine de jeunesse, la seule efficace, celle qui dérive du Christ, nous la voyons jaillissante dans la vie des Fils de l'Eglise. (1)

A quiconque observe l'état mental de notre génération, il est clair que c'est de Dieu qu'elle a le plus pressant besoin. Certes on est saisi d'admiration devant les étapes qu'elle a fait franchir à la science, devant les gains qu'elle a réalisés dans le domaine de l'inconnu, devant les applications qu'elle a tirées de ses découvertes au bénéfice de l'humanité. Mais son optimisme intellectuel n'est égalé que par sa détresse morale. Désempoignée, blasée, saturée jusqu'au dégoût de toutes sortes de jouissances, elle porte dans ses flancs un poison mortel. Elle a renversé la plupart des valeurs que la sagesse des siècles a prises jusqu'ici pour bases de la conduite morale. De la loi naturelle, de la conscience, du respect des autres et de soi-même, de l'honneur, elle a fait table rase. Et ce n'est pas nous, c'est un témoin qualifié, M. Fr. Mauriac qui, dans une conférence sur « Le Roman d'aujourd'hui », trace d'elle cette écorçante image: M. Fr. Mauriac, qui pour l'usage de ces gens tarés (dont nous espérons qu'il exagère le nombre) peuple ses œuvres de ces Phryniens sans grâce, de ces adolescents pervers avant leur première monnaie, de ces vieillards au cœur de pierre et au cerveau vide, frappés de léthargie mortelle, à l'image des lecteurs qui s'en délectent.

Or, si l'on veut conjurer le fléau de telles mœurs il n'y a qu'un moyen: faire retour à la vieille religion qui à tous les hommes de bonne volonté, dispense avec largesse, lumière, force et chaleur. Et c'est pourquoi M. R. Bazin fait une œuvre éminemment opportune en plaçant sous nos yeux quelques-uns des chefs-d'œuvre qu'elle a créés à travers les âges, faits et dans des siècles aussi troubles que le nôtre, et au milieu de crises aussi formidables que celles dont nous sommes les témoins.

Ces chefs-d'œuvre ce sont les saints. Que l'on entende par là ceux que l'Eglise a placés sur ses autels, ou ceux qui, moins glorieux, sont demeurés dans la pénombre, il n'importe: leur exemple à tous est le plus puissant des leçons. « Leur histoire est le plus grand trésor que nous possédions; celui de la sagesse humaine formée par l'école divine. »

Qu'on ne s'imagine pas que ces personnages fassent bande à part dans une catégorie de privilégiés.

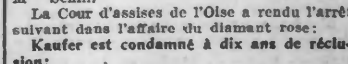
Beaucoup d'entre eux n'ont-ils pas souffert des maux qui nous tourmentent? Une sainte Marie-Madeleine et un saint Augustin ont-ils ignoré le moindre des affres qu'engendrent la volupté, le scepticisme, l'impuissance de la volonté, le dégoût de vivre? D'autres, gratifiés des dons les plus splendides de l'intelligence, n'ont-ils pas montré que le plus bel usage qu'on en puisse faire, c'est de l'employer au service de Dieu et du prochain? Et si d'autres enfin, comme le curé d'Arz, ne peuvent se glorifier de ces talents naturels auxquels le monde attache une importance exagérée, n'ont-ils pas été d'ardents semeurs de la vertu qui passe toutes les autres; la charité, cette image vivante de Dieu, la consolatrice de toutes les infortunes, la réparatrice de tous les torts, le ciment indestructible de toute société?

On lira dans le livre de M. R. Bazin, les portraits de ces véritables héros qui, soumis aux mêmes épreuves que nous, en sont sortis vainqueurs.

Le vol du diamant rose

LE VERDICT
KAUFER, DIX ANS DE RECLUSION, SOUTER, HUIT ANS
LA VEUVE SCHILL, CINQ ANS DE PRISON

Beauvais, 29 Juin. — Cette troisième audience du procès du diamant rose s'ouvre



KAUFER

devant un public plus nombreux que celui des précédentes audiences.

M. Robert Picot, au nom de l'Institut de France, prend le premier la parole. Il s'attarde surtout à répondre aux reproches d'injure adressés au conservateur du musée de Clamart.

Les mesures de surveillance ont été prises par le propriétaire même de Clamart, le duc d'Anville. Personne, depuis plus de 50 ans, n'avait pu penser qu'on pourrait s'introduire dans la salle de Gemmes. Il a fallu des conditions particulières de vigueur et d'adresse de la part des cambrioleurs pour que le vol fût réalisé.

« Vous êtes, conclut M. Picot, devant des accusés particulièrement redoutables. Ils ont réalisé ce que l'on considérait impossible. Je n'en voudrais insister. »

Fils de l'Eglise

M. René Bazin, après avoir enrichi notre littérature d'une remarquable série de romans qui, au rebours de tant d'autres, nous élèvent et nous réconfortent, a conçu le dessein très noble de mener la régénération actuelle, qu'il cherche je ne sais où et chez je ne sais qui des stimulants pour ranimer des énergies défaillantes, vers la source éternelle de